

## Rentrée scolaire : Bilan des chantiers en cours sur les autoroutes et principales nationales de Wallonie

26 août 2020

A l'occasion de la rentrée scolaire, la SOFICO fait le point sur les principaux chantiers de réhabilitation que les usagers sont susceptibles de rencontrer sur les autoroutes et les nationales stratégiques de Wallonie<sup>1</sup> en ce début de mois de septembre. Au total, tandis que 10 chantiers s'achèvent, 17 chantiers (dont 7 nouveaux) seront en cours pour continuer à offrir un réseau alliant sécurité, confort et fluidité.

Les chantiers qui démarreront par la suite feront l'objet d'une communication précise ultérieurement puisque le début d'un chantier est toujours tributaire de multiples éléments comme l'état d'avancement des procédures administratives, les conditions météorologiques ou encore son interaction avec d'autres chantiers déjà en cours.



<sup>1</sup> La SOFICO assure en Wallonie la gestion du réseau (auto)routier structurant, composé d'environ 2.700 kilomètres (près de 900 kilomètres d'autoroutes, plus de 1.400 kilomètres de routes nationales et de 400 kilomètres d'échangeurs). Elle bénéficie pour cette tâche de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures.

### 7 NOUVEAUX CHANTIERS

Plusieurs chantiers ont démarré en ce mois d'août ou démarreront au début du mois de septembre notamment grâce l'adoption par la SOFICO en juillet dernier d'un Plan de relance des chantiers (auto)routiers de plus de 45 millions d'euros. Signalons tout d'abord le lancement de deux chantiers particulièrement conséquents : la réhabilitation du revêtement de **l'E42/A16 sur 16 km, entre Peruwelz et Vaulx, vers Tournai**, ainsi que celle du revêtement de **l'E25/A26 entre Sprimont et Tilff, soit sur environ 12 km, en direction de Liège**.

Sur la **N5, les essais géotechniques** pour le futur pont connectant Jamagne et Jamiolle, ainsi que pour le viaduc d'Yves-Gomezée ont pu être entamés.

Un chantier visant à **créer un giratoire** a également débuté sur **la N912 à hauteur de Meux**.

D'autres chantiers sont déjà programmés pour démarrer au mois de septembre prochain :

- **N97** – Ciney : réhabilitation du revêtement (5 km dans les deux sens de circulation) ;
- **N89** – Réhabilitation du revêtement entre la Barrière de Champlon et Vecmont (5 km dans les deux sens) ;
- **N63** – Réhabilitation du revêtement entre Marche et Baillonville (3 km dans les deux sens de circulation) ;

### 10 CHANTIERS TOUCHENT A LEUR FIN

Cette période estivale, qui peut être synonyme de baisse de trafic, a été mise à profit pour mener certains travaux. De nombreux chantiers se sont achevés pendant ces deux derniers mois ou sont sur le point de se terminer :

**1) Le chantier de réhabilitation de la partie sud (aérienne) du R9, en cours depuis septembre 2014, devrait être achevé à la fin du mois de septembre.** Il visait à réhabiliter un tronçon de 1,8 kilomètre entre la rue de l'Acier et la Porte de La Neuville.

Les travaux de génie civil étaient déjà clôturés sur l'anneau. Depuis la fin du mois d'avril 2018, depuis la sortie « Porte de la Villette/Ville Basse », jusqu'à l'accès de l'A503 « Porte de France », seules deux bandes restent

accessibles avec une vitesse limitée à 50 km/h suite aux travaux de mise en peinture de la structure qui nécessitent l'utilisation d'un portique mobile. Par ailleurs, des échafaudages fixes ont été placés début 2019 à proximité de la Porte de la Neuville pour réaliser la mise en peinture sur cette partie du R9.

Les travaux ont accusé du retard notamment en raison des difficultés techniques rencontrées par l'entreprise responsable de la mise en peinture. La partie à traiter via le portique mobile s'est terminée à la mi-août (il devrait être retiré avant la mi-septembre), mais il reste encore des endroits à traiter avec les échafaudages fixes qui devraient normalement être effectués pour la fin du mois de septembre.

Par ailleurs, quelques travaux de réparations localisées devront être effectués à hauteur de la pose du portique mobile, à l'arrière de certaines glissières, sur les joints et au niveau de l'étanchéité. De la pose de tarmac devra également être réalisée à certains endroits suite à des dégradations causées lors de l'exécution du chantier. Il s'agit d'interventions aux frais de l'entrepreneur.

**2) Sur la N40, à Erquelines, le chantier qui visait à réhabiliter le revêtement et à aménager une piste cyclable touche à sa fin :** le revêtement de la chaussée a été renouvelé, dans les deux sens, entre l'intersection avec la N55 (sortie de l'agglomération de Solre-sur-Sambre) et l'intersection avec la N559 (rond-point de Sartiau à Thirimont), soit sur environ 5 kilomètres.

Ce chantier comprenait également la réfection d'accotements bordant la N40 dans la traversée de Solre-sur-Sambre (entre l'intersection avec la N561 et la N55) en vue d'y implanter une piste cyclable.

Les travaux d'aménagement d'accotements et d'implantation de la piste cyclable sont en cours, sans impact significatif sur le trafic. **La totalité des opérations devrait être achevée pour la fin du mois de septembre.**

3) Le chantier de **réhabilitation et de sécurisation de la N4 entre Arlon et Steinfort** est pratiquement terminé. Outre la réhabilitation de 3 km de voirie, ce chantier a permis de réduire la N4 de trois à deux voies de circulation depuis la sortie d'Arlon jusqu'au village d'Autelbas, une voie est donc désormais disponible dans chaque sens. Des pistes cyclables ont également été aménagées entre depuis la sortie d'Arlon jusqu'au village

d'Autelbas (4 km). Enfin, ce chantier a permis de réhabiliter les trottoirs depuis le carrefour de la Spetz jusqu'à la sortie d'Arlon (carrefour avec la N81), créer de nouvelles zones de stationnement et d'aménager des espaces verts le long de la N4 dans Arlon.

Les travaux effectués au niveau de la structure de la chaussée ont été achevés début juillet (pose d'enrobés et marquages achevés).

La vitesse est actuellement réduite à 50 km/h dans la zone afin d'effectuer les travaux de finition (pose de glissières et de signalisation, aménagement des espaces verts).

Des impacts ponctuels resteront possibles **jusqu'à la fin de l'été 2020** pour achever totalement le chantier.

4) Les travaux de réfection de revêtement ont été menés du 10 août au 20 août sur l'autoroute **E25/A25 entre Cheratte et Wandre, en direction de Liège**.

Plus d'informations : <https://sofico.org/app/uploads/2020/08/200806-e25a25-cheratte-vers-wandre-lancement-cp.pdf>

5) Les travaux de réparations sur l'autoroute **E19/A7, effectués sur un joint de dilatation du pont surplombant le Ravel, en direction de Bruxelles**, ont pris fin le 21 août dernier.

6) Plusieurs chantiers de réparations localisées du revêtement ont été effectués en ce mois d'août sur **l'E25/A26**. Les opérations se sont déroulées à **Remouchamps** (2km) les deux premières semaines d'août, puis à hauteur de **Manhay-Werbomont** (6 km) la seconde moitié du mois. D'ici le 15 septembre, 3 km seront à nouveau traités à hauteur **d'Houffalize, en direction du Luxembourg**.

7) Sur la **N25**, des réparations localisées de béton ont été effectuées de Genappe à Bousval vers Corbais en juillet, puis dans l'autre sens, vers Nivelles, depuis le 27 juillet. Ces travaux devraient être achevés au plus tard **pour la mi-septembre** (fin de chantier retardée suite aux fortes chaleurs).

8) Le **giratoire construit sur la N830, à Aubange**, au carrefour formé avec la N830B devrait être ouvert à la circulation pour le **début du mois de septembre**.

Plus d'informations : <https://sofico.org/app/uploads/2020/08/200804-n830-aubange-giratoire-fin-cp.pdf>

9) Sur la **N63, à Seraing**, des travaux portant sur des joints de dilatation du **pont d'Ougrée** et impactant la voirie en direction de Sclessin ont débuté le 18 août et s'achèveront ce **31 août**.

Plus d'informations : <https://sofico.org/app/uploads/2020/08/200817-n63-travaux-pont-dougree-cp.pdf>

10) Sur **l'E40/A3**, la réparation localisée de revêtement qui était en cours depuis le 25 août à hauteur de Crisnée, en direction d'Aachen, s'achève ce **2 septembre**, permettant notamment de rouvrir l'accès n°30 de « Crisnée » vers l'autoroute.

Plus d'informations : <https://sofico.org/app/uploads/2020/08/200824-e40a3crisnee-vers-aachen-cp.pdf>

Enfin, signalons que :

- A Louvain-la-Neuve, dans le cadre des aménagements réalisés à proximité de la **sortie A8 de l'autoroute E411/A4**, **les accès à l'autoroute via l'échangeur sont fermés vers Bruxelles et Namur jusqu'au 21 septembre** pour connecter les nouvelles infrastructures aux bretelles de l'autoroute. Ces fermetures seront suivies, début octobre, par un basculement du trafic sur les nouvelles structures réalisées.
- Le chantier de réhabilitation de la **traversée de Ghlin (N50)** est entré dans sa seconde phase.

Les usagers sont également susceptibles de croiser de nombreux chantiers de courte durée effectués sur l'ensemble du réseau dans le cadre de la modernisation de l'éclairage du réseau structurant. Le calendrier des interventions et toutes les informations sont disponibles sur le site internet [www.luwa.be](http://www.luwa.be)

## DETAILS DES DIFFERENTS CHANTIERS EN COURS

### 1. E25/A26 – Réhabilitation du revêtement entre Sprimont et Tilff vers Liège

Un chantier visant à réhabiliter l'autoroute E25/A26 de Sprimont à Tilff, en direction de Liège, a débuté le lundi 24 août. Ces travaux, qui s'étalent sur environ 12 kilomètres, permettent de poser un revêtement plus confortable et moins bruyant.

Du revêtement en asphalte à haute performance acoustique est posé sur l'ensemble du tronçon, permettant de diminuer le bruit lors du passage des véhicules sur une partie précédemment construite en béton armé continu. De plus, le profil en long de la voirie est rectifié pour en améliorer la planéité et donc offrir davantage de confort de roulage.

Pendant le chantier :

- En direction du Luxembourg : une voie est disponible avec une vitesse limitée à 90 km/h.
- En direction de Liège :
  - une voie est disponible entre Sprimont et Beaufays, deux voies de Beaufays à Tilff. La vitesse est limitée à 70 km/h (50 km/h dans les chicanes et accès)
  - l'accès n°45 « Sprimont » vers l'E25/A26 est fermé pendant toute la durée du chantier
  - la sortie n°44 « Gomzée-Andoumont » est fermée pendant toute la durée du chantier

Ce chantier devrait être terminé à la fin du mois d'octobre.

Budget : environ 5 500 000 € HTVA

### 2. E42/16 – Réhabilitation du revêtement entre Peruwelz et Vaulx vers Tournai

Un chantier visant à réhabiliter le revêtement de l'autoroute E42/A16 à hauteur de Péruwelz a débuté ce lundi 24 août. Ce chantier s'étend de l'échangeur n°29 « Péruwelz », jusqu'à l'échangeur n°32 « Vaulx », soit sur environ 16 kilomètres et

porte uniquement sur les voies vers Tournai. Les 4 échangeurs compris sur ce tronçon (29 « Péruwelz », 30 « Maubray », 31 « Antoing », 32 « Vaulx ») sont également réhabilités en direction de Tournai.

Pendant le chantier :

- Vers Tournai, une seule voie est maintenue avec une vitesse limitée à 70 km/h (basculée à contresens).
- Vers Mons, deux voies sont maintenues mais avec une vitesse limitée à 90 km/h.

Vers Tournai, les échangeurs situés sur le tronçon sont inaccessibles, à savoir :

- L'accès vers l'autoroute via l'échangeur n°29 « Péruwelz » ;
- L'accès et la sortie de l'autoroute via l'échangeur n°30 « Maubray » ;
- L'accès et la sortie de l'autoroute via l'échangeur n°31 « Antoing » ;
- La sortie de l'autoroute via l'échangeur n°32 « Vaulx ».

Les usagers circulant sur l'autoroute depuis Mons et souhaitant emprunter ces échangeurs sont invités à quitter l'autoroute à l'échangeur n°29 « Péruwelz » pour poursuivre leur itinéraire via la N60, la N50, la N7 et rejoindre l'autoroute à l'échangeur de n°32 « Vaulx ».

En fin de chantier, lorsque les voies et échangeurs seront libérés, il sera nécessaire de fermer pendant un week-end l'accès à l'autoroute via l'échangeur n°32 « Vaulx » en direction de Tournai afin de connecter la bretelle à l'autoroute réhabilitée.

Le chantier devrait être terminé avant le début de l'hiver prochain.

Budget : près de 7 500 00 € HTVA

### 3. E42/A16 – Réhabilitation complète du pont de Pommeroeul

Le chantier de réfection du pont de Pommeroeul (pont 102) sur l'E42/A16, qui surplombe le canal Nimy-Blaton-Péronnes, a débuté le 13 novembre 2017. Ce chantier prévoit le désamiantage, la démolition du pont de Pommeroeul et la reconstruction complète de l'ouvrage. Il est à noter que l'ouvrage d'art comporte

deux ponts (un par sens de circulation), chacun constitué de trois travées (une partie avant le canal, une au-dessus et une après). Le travail s'est d'abord concentré sur le pont supportant les voies vers Tournai.

Depuis début mai 2019, l'ensemble du trafic a été basculé sur la moitié du pont réhabilitée (celle qui supporte habituellement les voies vers Tournai). Le chantier se concentre sur l'autre pont de l'ouvrage. Les usagers circulent sur deux voies dans chaque sens. La vitesse est limitée vers Tournai à 70 km/h et vers Mons à 50 km/h (chicanes limitées à 50 km/h).

Le tablier du pont supportant les voies vers Mons est terminé et les équipes posent l'étanchéité. La pose du revêtement suivra dans la foulée. Il sera alors encore nécessaire d'installer une série d'équipements sur l'ouvrage et d'achever certaines finitions en-dessous du pont.

En raison du retard pris avec la crise du Coronavirus, la fin de ces travaux est désormais prévue pour la fin de l'année 2020.

Budget : 10 500 000€ HTVA

#### **4. E42-E19/A7 – Réhabilitation de l'autoroute entre Obourg et Jemappes vers la France**

Le chantier visant à réhabiliter l'autoroute E42-E19/A7 entre Obourg et Jemappes (environ 11,5 km) en direction de la France, a débuté en décembre 2018.

Le travail a repris après l'hiver le lundi 24 février 2020 sur trois ouvrages d'art situés entre Nimy/Maisières et la fin du pont-canal ainsi que sur la bretelle permettant de relier le R5 à l'autoroute E42-E19/A7 vers la France.

En raison du retard pris avec la crise du Coronavirus et suite à des réhabilitations plus conséquentes à effectuer sur un ouvrage d'art, les trois derniers kilomètres toujours impactés par le chantier de réhabilitation de l'autoroute E42-E19/A7 le resteront jusqu'à la fin de cette année, si l'hiver se montre clément.



Lors de la réalisation des travaux, il est apparu qu'une partie du pont surplombant les voies du chemin de fer présente des dégradations plus conséquentes qu'attendues et nécessite donc des interventions plus lourdes que celles initialement planifiées : l'ensemble de la dalle de tablier et des prédalles supportant les voies vers Bruxelles doivent être intégralement remplacées et non réparées. Certaines opérations, comme la pose de l'étanchéité, nécessitant des conditions météorologiques spécifiques, devront avoir lieu aux portes de l'hiver.

Par ailleurs, sur l'autoroute, la circulation reste réduite à deux voies dans chaque sens sur toute la zone en travaux avec une vitesse limitée à 70 km/h.

Depuis le 9 mars, les usagers qui viennent de la France ne peuvent plus sortir à l'échangeur n° 23 « Nimy/Maisières ».

➔ Les usagers sont invités à continuer sur l'autoroute pour emprunter la sortie n°22 « Obourg » où un demi-tour est aménagé dans la rue d'Obourg.

Enfin, l'échangeur de Jemappes (R5), a quant à lui été totalement libéré à la mi-juillet.

Concrètement, les travaux permettent :

- De réhabiliter toute la largeur de l'autoroute en profondeur (remplacement de la fondation et parfois de la sous-fondation, jusqu'à 80 cm) ;
- De réfectionner les bretelles présentes sur le tronçon ;
- De réfectionner les 9 ponts inférieurs sur lesquels reposent l'autoroute et un pont supérieur surplombant l'autoroute ;
- De renouveler le système d'égouttage ;
- De renouveler les panneaux anti-bruit ;
- De réhabiliter l'aire autoroutière de Bois du Gard.

La majeure partie du chantier a été terminée pour la fin 2019, permettant de rouvrir la voirie à la circulation sur plus de 8 kilomètres.

Budget: 49 000 000 € HTVA

## 5. E411/A4 : Louvain-la-Neuve : aménagement d'une liaison directe entre la sortie d'autoroute n°8A et le parking P+R

Le 4 février 2019 a débuté la première partie d'un vaste chantier visant à réaliser des aménagements de mobilité conséquents à Louvain-la-Neuve, à proximité des accès et sorties 8A de l'autoroute E411/A4 ainsi que du parking P+R. Ils permettront d'assurer une mobilité optimale en évitant les croisements de flux de circulation dans cette zone, notamment en créant des liaisons directes entre le parking P+R et les grands axes à proximité. Ce chantier d'envergure se découpe en trois parties. La première est actuellement en cours.

### Depuis mars 2019 :

- les travaux se concentrent sur la partie sud du chantier, le trafic s'effectuant sur la partie existante au nord sur le boulevard du Brabant wallon ;
- sur la N4, les travaux du pont cadre sont effectués du côté du parking P+R.

Du lundi 24 août au lundi 21 septembre 2020, les bretelles d'accès à l'autoroute sont fermées en direction de Bruxelles et de Namur pour les connecter à la nouvelle infrastructure. Il est conseillé aux usagers de privilégier la N238 pour rejoindre l'autoroute E411/A4 vers Bruxelles ou vers Namur.

### A partir du courant du mois d'octobre 2020 :

- la circulation sera basculée sur la partie sud du chantier nouvellement réaménagée au niveau du boulevard du Brabant wallon afin de pouvoir effectuer les travaux sur la partie nord ;
- sur la N4, la seconde moitié du pont cadre sera réalisée et le trafic basculé en conséquence ;
- l'itinéraire cyclable sera quant à lui maintenu mais légèrement dévié.

D'un point de vue circulation, les mesures actuelles restent en place :

- Le nombre de voies reste identique.
- Les usagers en provenance de l'autoroute (sortie n°8A « Louvain-la-Neuve » depuis Bruxelles) sont redirigés vers l'avenue Jean Monnet pour rejoindre la N4 au niveau du boulevard de Lauzelle/N250. Les usagers en provenance de Namur peuvent continuer à accéder au rond-point de la N4, ou au by-pass vers Wavre.

La partie I s'étend entre l'autoroute E411/A4 (pont non compris) et le parking P+R.

Elle vise à réaliser :

- Une connexion directe depuis les sorties de l'autoroute vers le parking P+R. Ainsi, en provenance de Bruxelles, une fois sur le boulevard du Brabant wallon (échangeur 8A), deux voies seront proposées aux usagers : une à droite permettant de gagner le rond-point de la N4, et une à gauche permettant de se diriger directement vers le parking P+R. En provenance de Namur, après le pont de l'autoroute, le principe sera identique : la voie se dédoublera avec une à gauche permettant de gagner le rond-point de la N4, et une à droite permettant de se diriger directement vers le parking P+R.

La création de cette liaison directe nécessitera de creuser 2 ponts de type « cadre » :

- Pont cadre n°1 : pour passer sous deux voies (celle allant du rond-point de la N4 vers l'autoroute et celle reliant l'autoroute depuis Namur vers le rond-point) ;
- Pont cadre n°2 : pour passer sous la N4.
- Une double voie pour sortir du parking P+R et se diriger, en passant sous la N4, vers les accès à l'autoroute.
- Un by-pass pour accéder directement de la N4 en provenance de Mont-Saint-Guibert vers les accès à l'autoroute.
- Un déplacement de la piste cyclable qui longe le boulevard du Brabant wallon, ainsi qu'un troisième pont cadre pour permettre aux piétons et cyclistes de passer en toute sécurité sous la bretelle d'accès à l'autoroute (pont cadre n°3).
- Les bases d'un quatrième pont cadre pour permettre, d'ici quelques années, de prolonger l'avenue Jean Monnet en la faisant passer sous le boulevard du Brabant Wallon.

La fin de cette première partie du chantier est prévue pour l'été 2021.

La phase I représente un budget de près de 5 millions d'€ HTVA, répartis comme suit :

- 3 770 000 € à charge de la SOFICO ;
- 450 000 € à charge du SPW Infrastructures ;

- 760 000 € à charge de l'IBW dans le cadre de la préparation du pont cadre qui permettra ultérieurement de prolonger l'avenue Jean Monnet.

La partie 2 concerne la création d'une sortie du parking P+R vers le boulevard de Wallonie en direction de Louvain-la-Neuve. Cette partie est financée par le SPW Infrastructures. Elle devrait durer environ une année.

La partie 3 consistera à élargir le pont qui surplombe l'autoroute E411/A4 et qui connecte l'accès et la sortie depuis Namur au boulevard du Brabant wallon afin d'aménager un passage sécurisé pour les piétons et cyclistes. Les travaux porteront également sur la rénovation du pont (renouvellement de la chape d'étanchéité).

Cette dernière phase est reprise dans le récent Plan Mobilité et Infrastructures 2020-2026. Sa procédure de marché public doit encore être réalisée. Les travaux relatifs à cette phase devraient être lancés dans la foulée des deux autres.

### **6. E420/N5 – Réalisation du contournement de Couvin**

La réalisation de ce contournement autoroutier d'environ 14 kilomètres, entre Frasnes et Brûly, a été découpée en trois phases, dont une seule est toujours en cours de réalisation.

Le premier tronçon de l'autoroute E420 a été inauguré et ouvert au trafic le 17 octobre 2017. Il s'étend de Frasnes au Ry de Rome, soit sur 4,6 km.

Le deuxième tronçon, compris entre le Ry de Rome et Brûly, soit sur 8,1 km, a été inauguré les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2019 avant l'ouverture au trafic qui a été effectuée dans la foulée le 6 septembre 2019.

Seule la troisième phase de chantier est toujours en cours de réalisation. Elle consiste à construire une tranchée couverte à Frasnes sous la voie ferroviaire. Cette troisième phase a débuté le 3 octobre 2016 et devrait s'achever au premier trimestre 2021. Une circulation en deux fois une bande est toutefois possible dans une demi-trémie depuis le 7 juin 2019.

Depuis le 29 juin dernier, les usagers qui circulent sur l'E420 en direction de la France ne peuvent plus emprunter la bretelle de sortie « Couvin nord - Chimay » vers la N5 via le rond-point de la Locomotive.

Cette bretelle restera fermée au minimum jusqu'au mois de novembre 2020 afin de réaliser les aménagements qui permettront de connecter le rond-point de la Locomotive, à Frasnes et la nouvelle autoroute.

Une déviation est mise en place via la sortie suivante « Couvin centre - Viroinval - Petigny » pour l'ensemble des usagers. Les poids lourds qui souhaitent se rendre vers Chimay via la N99 ne pouvant pas traverser le centre de Couvin, ils sont invités à effectuer un demi-tour via l'échangeur « Couvin centre - Viroinval - Petigny » pour remonter sur l'E420 en direction de Charleroi et emprunter la bretelle de sortie « Couvin nord - Chimay ».

La vitesse était limitée à 90 km/h sur le contournement entre la frontière française et les travaux de la phase 3 en raison de problèmes de rugosité. Depuis le jeudi 13 août, suite aux résultats performants démontrés par les derniers tests de rugosité, il a été décidé de rehausser la limitation de vitesse à 120 km/h entre la fin de la phase 3 et la frontière française vers la France, ainsi qu'entre la frontière et l'échangeur de Petigny vers Couvin. La vitesse reste donc limitée à 90 km/h entre l'échangeur de Petigny et Frasnes vers Couvin pour inciter les usagers à ralentir à l'approche du chantier.

Budget : 130 000 000 € HTVA

### **7. R0/N5 - Aménagement d'un giratoire au carrefour de la ferme Mont-Saint-Jean**

Le 27 août 2018 a débuté un chantier d'aménagement d'un giratoire au carrefour formé par la sortie n°25 « Genappe » du R0 et la N5 (au lieu-dit « de la ferme Mont-Saint-Jean »).

Concrètement, ces travaux permettent :

- De réaliser un giratoire au carrefour formé par la sortie n°25 « Genappe » du R0 et la N5 (au lieu-dit « de la ferme Mont-Saint-Jean »), ce qui permettra notamment d'aménager un tourne-à-gauche sécurisé depuis le R0 vers Waterloo ;

- De sécuriser la sortie d'autoroute pour les usagers qui viennent du R0 ;
- D'intégrer un cheminement cyclable entre la N5 et le parking du site du Lion ;
- De renouveler l'étanchéité du pont du R0 surplombant la N5.

Sur la N5, la circulation reste réduite à une seule voie vers Bruxelles avec une vitesse limitée à 50 km/h.

Le giratoire est désormais entièrement réalisé. Aujourd'hui, les travaux se concentrent au niveau du pont attenant au giratoire.

Les agents sont déjà intervenus au niveau du tablier du pont pour le préparer à recevoir l'étanchéité (réparer diverses dégradations comme des fissures, démolir localement en surface et recouler du béton, préparer le support pour que la couche d'étanchéité adhère bien). L'étanchéité est en cours de pose, suivront alors la pose d'asphalte et les finitions.

Le chantier accuse un retard suite à la crise du Coronavirus qui a notamment compliqué la fourniture de certaines pièces.

La fin de ces travaux est désormais prévue pour l'automne 2020.

Budget : 1 725 000 € HTVA

### **8. R9 – Création d'un nouvel accès au ring et modification de la sortie « Palais des Expositions » à Charleroi**

Ce chantier, dont les travaux préparatoires ont débuté en janvier 2020, a pour but de réaménager l'accès au Palais des Expositions ainsi que tout le cadran nord-ouest de la ville de Charleroi. Les premiers travaux (abattage d'arbres, déplacement de terres, réalisation d'un mur de soutènement, pose d'égouttage), n'ont aucun impact sur la circulation.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Modifier la bretelle de sortie « Palais des Expositions » depuis le R9 : la bretelle sera raccourcie et déviée, tandis que la bande de décélération sur le R9 sera allongée ;

- Créer un giratoire à la fin de la bretelle de sortie pour desservir le parking du Palais des Expositions et la rue de l'Ancre ;
- Créer une nouvelle bretelle d'accès au R9 depuis le Palais des Expositions en empruntant à contre-sens une partie de la bretelle existante.

Les mesures de circulation et l'impact sur le trafic sont les suivants :

- Pendant toute la durée des travaux, la sortie « Palais des Expositions » et la circulation sur la rue de l'Ancre sont maintenues.
- Lors de la création du giratoire, la circulation sur la rue de l'Ancre pourra être régulée par des feux tricolores sur une seule bande de circulation. Le giratoire sera également fermé à la circulation pendant quelques jours lors de la pose des différentes couches de revêtement.
- Les opérations liées à la création de la bretelle d'accès et à la modification de la bretelle de sortie se feront sans impact sur le trafic, excepté en fin de chantier, au moment de relier les bretelles au R9 (informations communiquées ultérieurement).

L'objectif est de désengorger le réseau routier, notamment au niveau de la Porte de Mons, à la fois en absorbant une partie du trafic qui se dirige vers le Palais des Expositions (actuellement en rénovation) et en limitant le transit en centre-ville grâce à ce nouvel accès à la Ville Haute. Ce projet s'inscrit dans le programme « Charleroi District Créatif ».

En raison du retard pris avec la crise du Coronavirus, la fin de ces travaux est désormais prévue pour 2021.

Budget : 1 976 360 € HTVA cofinancé par le fond FEDER et la Wallonie

### **9. N4 – Réhabilitation de la traversée de Tenneville**

Le chantier de réhabilitation et de sécurisation de la N4 à Tenneville a débuté le 31 mars 2019.

Des aménagements provisoires de sécurisation de la traversée de Tenneville ont été réalisés il y a plusieurs années, (circulation réduite à une voie et vitesse diminuée à 70 km/h) permettant de réduire le nombre d'accidents mortels sur ce

tronçon. Ce chantier permet de pérenniser ces aménagements afin de garantir la sécurité des usagers et des habitants de l'entité pour qui cette voirie reste une zone dangereuse.

Concrètement, ces travaux consistent à :

- Réhabiliter le revêtement de la traversée de Tenneville sur une distance d'environ 4 kilomètres ;
- Remplacer les aménagements provisoires de rétrécissement de la voirie par un îlot central plus conséquent, matérialisant la circulation à une seule voie dans chaque sens. Cet îlot sera franchissable à de nombreux endroits pour traverser de part et d'autre de la voirie ;
- Réhabiliter le réseau d'égouttage et revoir le système de récolte des eaux de ruissellement.

Le chantier est découpé en trois phases successives pendant lesquelles la circulation est toujours maintenue à une voie dans chaque sens, avec une vitesse limitée à 50 km/h.

Pendant tout le chantier, pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, il est fortement conseillé d'emprunter une déviation mise en place de la Barrière de Champlon à la Barrière Hinck via la N89, la N848 et la N826. Pour les poids lourds en transit longue distance, il est conseillé d'emprunter l'E411/A4 et l'E25/A26.

Les commerces restent accessibles et l'accès des riverains à leur domicile est évidemment garanti. Ces derniers seront informés en temps utiles des quelques journées d'asphaltage pendant lesquelles il leur sera impossible de circuler sur la voirie.

La phase 2 a débuté en octobre 2019 : la circulation est basculée sur les voies qui accueillait habituellement le trafic vers Bastogne. Un passage est toujours possible pour les véhicules aux environs de l'église.

Depuis le 9 juillet, la circulation a été basculée sur la nouvelle voirie sur environ 1,5km pour les usagers qui se rendent vers Bastogne. Les usagers qui circulent vers Marche-en-Famenne continuent à circuler sur la voirie actuelle. La suite du basculement complet est espérée pour fin octobre 2020.



La phase 3 durera 8 mois. En fin de chantier, lors de la pose de la couche d'usure sur l'ensemble du chantier, un sens de circulation sera totalement dévié durant six nuits. Les deux sens de circulation seront maintenus la journée.

Le chantier devrait être terminé fin du premier semestre 2021.

Ce chantier représente un budget de plus de 12 120 000 € HTVA financé par :

- La SOFICO (environ 10.000.000 € HTVA – en collaboration avec son partenaire : le SPW Mobilité et Infrastructures) ;
- La Commune de Tenneville qui participe au financement des travaux relatifs à la récolte des eaux de ruissellement et à l'aménagement des abords et qui réalisera également le placement de nouvelles conduites d'eau potable pour un montant de près de 1.000.000 d'€ HTVA ;
- La SPGE qui prend en charge la réhabilitation du réseau d'égouttage et la création de nouveaux raccordements pour un montant de plus de 992.000 € HTVA ;
- L'OTW qui aménagera huit zones d'arrêt de bus pour un montant de plus de 185.500 € HTVA.

## **10. N5 – Réalisation d'essais géotechniques pour le futur pont connectant Jamagne et Jamiolle, ainsi que pour le viaduc d'Yves-Gomezée**

Suite à des essais géotechniques à réaliser dans le cadre du chantier de construction du pont qui enjambera la N5 pour connecter Jamagne et Jamiolle, les conditions de circulation sont modifiées à cet endroit sur la nationale.

Du 18 août jusqu'au 15 octobre, les usagers circulant sur la N5 disposent d'une seule voie dans chaque sens à l'approche de cette zone. La voie centrale, permettant d'effectuer un tourne-à-gauche ou un tourne-à-droite, est également fermée.

Par ailleurs, dans un premier temps, il est impossible pour les usagers circulant sur la N5 de rejoindre la rue Belle Ruelle vers Jamagne.

- Pour les usagers en provenance de Charleroi et de Couvin désirant se rendre à Jamagne : une déviation est mise en place via l'échangeur de Philippeville, la N40, la rue de Charleroi et la rue de la Grosse borne.

- Pour les usagers en provenance de Couvin souhaitant traverser la N5 pour se rendre vers Jamiolle : une déviation est mise en place via la rue des Chauffours.

Pendant cette phase, les usagers en provenance de Jamagne sont invités à gagner la N5 via l'échangeur de Philippeville.

Ensuite, dans un second temps, il sera impossible pour les usagers circulant sur la N5 de rejoindre la rue Belle Ruelle vers Jamiolle (l'accès de la N5 vers la rue Belle Ruelle, côté Jamagne, sera alors libéré).

- Pour les usagers circulant sur la N5 depuis Charleroi ou Couvin et désirant gagner Jamiolle, une déviation sera mise en place via la rue des Chauffours.

Ces études géotechniques permettront de mieux cerner la nature du sol pour préparer au mieux ce chantier d'envergure.

Des études similaires débuteront également pour le futur chantier de réhabilitation du viaduc d'Yves-Gomezée mais cette fois, sans impact sur le trafic.

La réalisation de ce passage entre Jamagne et Jamiolle, ainsi que la reconstruction du viaduc d'Yves-Gomezée seront effectuées en même temps que la réhabilitation de la nationale entre « Fraire et Jamagne ». Le début de ce chantier est espéré en 2022.

## **11. N50 – Saint-Ghislain : démolition du pont du goulet de la Darse à Hautrage**

La démolition du pont du goulet de la Darse à Hautrage (N50 - Saint-Ghislain) s'est déroulée le 2 décembre 2019. Le chantier de reconstruction du pont a débuté au début du mois de février 2020.

La structure portante du pont (réalisation des culées) est en cours de finalisation. Il restera à poser l'étanchéité de ces culées pour préparer le remblayage. Le placement de la charpente métallique est prévue en décembre 2020.

Pour rappel, le pont du goulet de la Darse à Hautrage (N50 - Saint-Ghislain) est fermé à la circulation depuis le 26 février 2019. Ce pont supporte un trafic de 8500 véhicules et 500 poids lourds par jour.

A la suite d'inspections d'ouvrages d'art début 2019, il est en effet apparu que trois ponts (SPW-SOFICO) datant des années 50 devaient être fermés à la circulation car ils présentaient des défauts importants, concernant principalement des câbles tendus dans le béton qui assurent la stabilité de ces ponts (câbles de post-contrainte).

Ce nouvel ouvrage d'art devrait être achevé fin de l'année 2021.

Budget : 3 800 000 € HTVA

## 12. N50 – Réhabilitation de la traversée de Ghlin

Le 14 octobre 2019 a débuté un chantier qui vise à réhabiliter la traversée de Ghlin (N50) sur près de 2 kilomètres. La phase 1 du chantier, qui concernait le tronçon depuis le carrefour avec l'avenue du Millénaire jusqu'au carrefour avec la rue Limaige, s'est terminée à la mi-juin.

Après la réalisation de travaux préparatoires relatifs à la pose d'impétrants au début du mois de juillet, la seconde phase du chantier de réhabilitation de la traversée de Ghlin (N50) débutera le lundi 31 août. Elle portera sur le tronçon compris entre l'avenue du Millénaire (carrefour compris) et la rue du Grand Large (carrefour non compris), soit sur 1 km. Cette portion de la N50 sera interdite à la circulation jusqu'à la fin du printemps 2021.

Des déviations seront mises en place via une piste d'accès au site Géothermia aménagée en voie carrossable et l'autoroute E42-E19/A7 (tronçon entre Mons Ouest et Mons centre). Pendant cette période, l'accès aux différents commerces sera possible.

Des travaux d'égouttage sont en cours depuis le 17 août au niveau de voiries perpendiculaires à la N50, ainsi que sur un tronçon d'environ 50 mètres au

débouché de la rue Cité Urban. Ces travaux d'égouttage sur la N50 s'effectuent en demi chaussée et la circulation est gérée par des feux tricolores.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Réhabiliter totalement la voirie existante après sa démolition
- Créer une piste cyclable dans chaque sens de circulation
- Aménager de nouveaux trottoirs
- Réaménager les emplacements de stationnement du côté des habitations
- Procéder à la réfection de l'égouttage et des raccordements privés (SPGE)
- Assurer la réfection des conduites de distribution d'eau et des raccordements privés (SWDE)

La fin de la totalité des travaux est prévue pour le printemps 2021, sous réserve des conditions météorologiques.

Budget : environ 6 270 000 € HTVA financé par :

- La SOFICO : 3 753 000 € HTVA
- La Ville via SPGE : 1 941 000 € HTVA
- La SWDE : 576 000 € HTVA

### **13. N63 – Réhabilitation du revêtement entre Marche et Baillonville**

Un chantier de réhabilitation du revêtement de la N63 entre Marche-en-Famenne et Baillonville débutera ce lundi 14 septembre. Il portera sur les deux sens de circulation et sur une longueur d'environ 3 kilomètres. Le revêtement du rond-point à l'entrée de la ville de Marche sera également réhabilité.

Ce chantier sera divisé en deux phases afin de limiter au maximum l'impact sur le trafic.

#### 1. Réfection de la voirie de la N63 entre Baillonville et Marche

- Du lundi 14 septembre à la mi-novembre.
- La circulation sera réduite à une seule voie dans chaque sens (les travaux s'effectueront d'abord dans le sens vers Marche, puis vers Liège) avec une vitesse limitée à 70 km/h.

- Les usagers venant de Marche et se rendant à la prison ou chez Luxgreen devront effectuer un faire demi-tour à Baillonville, via la sortie de la N929.
- L'accès aux commerces (Trafic, Renault, Dacia) se fera via la Vieille Route de Liège. Un aménagement permettant le passage des véhicules sera réalisé à la jonction avec la N839.

## 2. Réfection du revêtement du rond-point d'entrée de ville vers Marche

- A la mi-novembre, pour une durée de maximum 3 jours.
- Le rond-point sera totalement fermé à la circulation. Des déviations seront mises en place :
  - Les usagers qui viennent de Liège (N63) et qui se dirigent vers Marche seront invités à emprunter la N929, puis la N4.
  - Les usagers venant du centre de Marche, de Bourdon (N86) et de la N4 qui veulent rejoindre Liège via la N63 seront invités à emprunter la N4, puis la N929.
  - Les usagers qui viennent de la N4 et qui souhaitent se diriger vers Hotton seront invités à circuler via le centre de Marche.

La fin du chantier est prévue pour la mi-novembre 2020, si les conditions météorologiques sont favorables.

Budget : 1 563 000 € HTVA

## **14. N89 – Réhabilitation du revêtement entre la Barrière de Champlon et Vecmont**

Ce mardi 1<sup>er</sup> septembre débutera la première phase du chantier de réhabilitation du revêtement de la N89 entre la Barrière de Champlon et Vecmont, soit sur environ 5 kilomètres. Ce chantier permettra de réhabiliter la voirie dans les deux sens de circulation.

Pendant tout le chantier, la circulation sera totalement interdite sur le tronçon en travaux.

Afin de limiter l'impact sur la circulation, le chantier sera divisé en trois phases :

- Du 1<sup>er</sup> au 20 septembre : de Vecmont au carrefour vers Journal et IDELUX Environnement (rue Vieux Grainchamps)
- Déviations :
  - Pour les véhicules légers : via les N843 et N834 (Champlon, Erneuville, Ortho) dans les deux sens
  - Le site IDELUX reste accessible via la N4
  
- Du 21 septembre au 23 octobre : du carrefour vers Journal et IDELUX Environnement (rue Vieux Grainchamps) à la Barrière de Champlon
- Déviations :
  - Pour les véhicules légers : via les N843 et N834 (Champlon, Erneuville, Ortho) dans les deux sens
  - Pour les poids lourds devant se rendre sur le site IDELUX ou à Vecmont en venant de la N4 : emprunter la N4 vers Marche, puis la sortie N888. Emprunter la N888 vers La Roche, puis aux 4 bras de Gênes, continuer via la N885 vers Halleux
  
- Du 24 au 30 octobre : le tronçon compris entre les accès de la N4 au niveau de la Barrière de Champlon
- Plusieurs déviations seront mises en place en fonction des différentes destinations.

Un toute-boite sera distribué aux riverains habitant dans la zone de chantier.

Les périodes des différentes phases annoncées ci-dessus peuvent être légèrement modifiées en fonction du déroulement du chantier et des conditions météorologiques.

La fin du chantier est prévue pour fin octobre 2020.

Budget : 1 116 000 € HTVA

### 15. N90 – Aménagement de la voirie dans le cadre de la mise à grand gabarit du site éclusier d’Ampsin-Neuville

Des travaux de sécurisation et de modification de tracé de la N90 ont débuté en août 2018 entre le rond-point de Tihange et l’amont du village d’Ombret dans le cadre de la mise à grand gabarit du site éclusier d’Ampsin-Neuville.

Depuis la mi-juin, les usagers circulant sur la N90 entre Ombret et Tihange peuvent emprunter une partie de la nouvelle voirie réalisée suite à l’élargissement du site éclusier. Cette nouvelle section accueille une bande de circulation dans chaque sens mais elle est destinée, à terme, à accueillir uniquement les véhicules en direction de Liège. Le second sens de circulation, vers Huy, est toujours en cours de réalisation. Par ailleurs, le giratoire a été partiellement réalisé et sera mis en service lorsque la deuxième partie de la voirie sera achevée.

Ces travaux visent à :

- Modifier le tracé de la N90 suite à l’élargissement des sorties des écluses pour permettre la mise à grand gabarit du site éclusier d’Ampsin-Neuville ;
- Sécuriser la route nationale en concevant les aménagements de manière à inciter les usagers à réduire leur vitesse :
  - o en uniformisant la circulation à une voie dans chaque sens et bande d’arrêt d’urgence, avec une vitesse limitée à 70km/h ;
  - o en réalisant des tourne-à-gauche et des voies de lancement au niveau des voiries adjacentes et du site éclusier ;
  - o en construisant un nouveau rond-point à l’amont du village d’Ombret ;
  - o en réalisant une berme centrale entre ce nouveau rond-point et le site éclusier ;
  - o en améliorant les liaisons cyclables (notamment en fermant à terme la Grand Route au trafic routier et en la réservant aux cyclistes et piétons).

Pendant le chantier, la circulation s’effectue sur la N90 sur une voie dans chaque sens, avec une vitesse réduite. (Un week-end de fermeture devra être planifié en 2022 pour poser l’extension de la passerelle du barrage au-dessus de la N90.)

La liaison à la Grand Route depuis la N90 à Ombret s’opère toujours au droit du pont d’Ombret. Les arrêts de la ligne de bus n°9 du TEC sur la Grand Route à Ombret sont maintenus en service.

Pendant les travaux, une continuité du RAVeL est assurée via la rive gauche. Les cyclistes provenant de Tihange et souhaitant se diriger vers Liège peuvent emprunter une voie du pont d'Ampsin (voie de tourne-à-droite) qui leur est réservée.

Les travaux routiers sur la N90 devraient être achevés durant l'été 2021.

Le chantier du site éclusier a débuté le 1<sup>er</sup> août 2018. Un premier coup de pelle symbolique a été organisé en présence des autorités le 4 septembre 2018. L'objectif est de permettre une exploitation complète des écluses en 2024.

Budget global de la mise à grand gabarit du site éclusier, en ce compris les travaux de la N90 : 138 millions d'euros HTVA

## **16. N97 – Ciney : réhabilitation du revêtement**

Un chantier visant à réhabiliter le revêtement de la N97 à hauteur de Ciney débutera le lundi 7 septembre prochain. Le chantier s'étendra de la N4, jusqu'au rond-point de la piscine, soit sur environ 5 kilomètres et portera sur les deux sens de circulation.

### Vers Dinant :

- La circulation s'effectuera sur une seule voie avec une vitesse limitée à 50 km/h.
- Les bretelles d'accès et de sortie connectant la N97 à Ciney resteront accessibles pendant la majeure partie du chantier (sauf quelques heures lors des opérations de pose de tarmac à ces endroits).

### Vers Havelange :

- La circulation sera totalement interdite sur la N97 dans le tronçon en travaux.
- Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers et les poids-lourds. La N982 à Barcenale sera interdite aux + 7,5 T (excepté riverains) pendant toute la durée du chantier.



Afin de permettre la réfection du revêtement du rond-point de la piscine, ce dernier devra être fermé à la circulation pendant la nuit (20h-6h) du 7 au 11 septembre. Une déviation locale sera mise en place.

Ce chantier devrait être terminé pour la mi-octobre, si les conditions météorologiques sont favorables.

Budget : de 1 057 000 € HTVA

## 17. N912 : Création d'un giratoire à Meux (La Bruyère)

Le chantier d'aménagement d'un giratoire au carrefour formé par la N912 avec la rue du Chainia et la rue du Vieux Raucourt à Meux a débuté ce lundi 17 août par la pose des impétrants. Ces travaux préparatoires se déroulent en-dehors de la voirie avec une vitesse réduite à 50 km/h sur la N912 à hauteur de la zone de chantier.

Dès la mi-septembre, au démarrage effectif du chantier, la vitesse restera limitée à 50 km/h sur la N912 à hauteur du chantier et la circulation sera maintenue sur une voie dans chaque sens. Il ne sera en revanche plus possible d'accéder à la N912 par les rues du Chainia ainsi que du Vieux Raucourt et inversement.

Concrètement, ce giratoire permettra de sécuriser le carrefour et de fluidifier la circulation à cet endroit.

Ces travaux devraient être terminés pour début 2021.

Budget : près de 794 000 € HTVA

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Rejoignez-nous !    